

L'interco'Mag

Unis pour votre territoire, connectés par notre magazine

Dans le rétro...

Tourisme

Budget

Enfance

À voir...

Numéro 015 - juin 2024



PONT-AUDEMER VAL DE RISLE
communauté de communes

Dans le rétro...

9 mars



Exposition d'engins agricoles, marché aux fleurs et de produits locaux, conférence et concours... Le traditionnel comice agricole de Routot a encore une fois tenu toutes ses promesses. Rappelant les grands marchés ruraux du XIX^e siècle, l'événement a mis en avant les producteurs normands et les animaux dits de boucherie, communément appelés les culards.

28 mars



Le renouvellement de la convention territoriale globale (CTG), conclue avec la CAF de l'Eure et la ville de Pont-Audemer, a été un pas important dans le renforcement de notre compétence petite enfance, enfance et jeunesse. La CTG nous permettra notamment d'obtenir un soutien financier pour concrétiser un projet phare : l'agrandissement du Clos normand.

13 avril



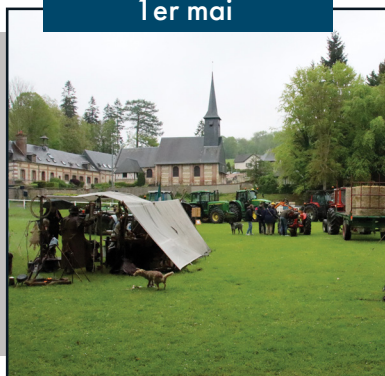
Artisanat, culture, événementiel, activités de sports ou de loisirs hébergement, produits locaux, restauration... Le premier salon du tourisme local "On est bien ici", organisé par la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle, a permis à environ 300 visiteurs d'aller à la rencontre d'une cinquantaine de professionnels du tourisme de notre territoire et de ses environs.

21 avril



La première édition de la Classique de la Risle - Souvenir Philippe Yon, a rassemblé 69 coureurs. L'épreuve, qui se composait d'un contre-la-montre individuel entre Saint-Philbert-sur-Risle et Condé-sur-Risle (8,6 km) puis d'une étape en ligne entre Glos-sur-Risle et Pont-Audemer (108 km) a vu la victoire du jeune Théodore Sabina du CSM Clamart Junior.

1er mai



À Tourville-sur-Pont-Audemer, la Fête du muguet du lycée agricole a trouvé son public malgré la pluie.

Le 15 avril 2024, le conseil communautaire a adopté une motion de protestation contre la fermeture prolongée (22 jours) du bac de Quillebeuf-sur-Seine. Si depuis, le bac a été remis en service, cette motion a voulu alerter le département de Seine-Maritime sur la nécessité d'avoir un moyen de transport fiable et efficace pour lequel les habitants de la CCPAVR contribuent, via le conseil communautaire, à hauteur de 15 000 € par an !



SOMMAIRE

EDITO DU PRÉSIDENT

04 - 05

DOSSIER

Tourisme : des enjeux et des services

06 - 07

ON DÉCRYPTE

Le budget 2024

EN DIRECT DES 32

Les Préaux : un nouveau salon de coiffure a ouvert en avril

ZOOM SUR...

**Le Lieu d'accueil enfants-parents
1.2.3 Soleil**

08

À voir, à faire, à savoir...

L'interco'Mag

Directeur de la publication : Francis COUREL
Conception : service communication de la
Communauté de communes Pont-Audemer Val de
Risle
Impression : C'SIBO

2 place de verdun
27504 Pont-Audemer Cedex
tel. : 02 32 41 08 15
info@ccpavr.fr



Madame, Monsieur,

Le 15 avril 2024, le conseil communautaire a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter ses taux d'impôts locaux. En effet, dans un contexte national où les défis économiques et sociaux

persistent, où l'inflation progresse encore et où les prix des carburants et de l'énergie continuent de s'envoler, il est primordial de ne surtout pas rajouter de la crise à la crise ! Cette décision témoigne de notre engagement à préserver votre pouvoir d'achat et à soutenir nos entreprises locales. Elle s'inscrit dans le budget 2024 de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle construit autour de trois orientations fortes : la solidarité, la responsabilité et l'engagement. Des valeurs qui s'incarnent dans nos choix d'investissement : agrandissement de la maison médicale de Montfort-sur-Risle, amorce de la réhabilitation du Clos Normand, modernisation de notre voirie, mise aux normes de l'assainissement collectif, construction de nouveaux terrains de football à 5, poursuite des fonds de concours pour soutenir les investissements de nos communes, études pour moderniser le centre nautique Les 3 Îlets et transformer la ligne SNCF abandonnée entre Glos-sur-Risle et Toutainville en voie verte...

Dans ce budget édifié pour l'avenir, le tourisme est un levier essentiel pour renforcer notre économie locale et valoriser notre territoire. Avec un objectif clair : vous impliquer dans cette démarche touristique pour offrir des expériences authentiques. C'est ce que vous découvrirez dans le dossier central de ce nouvel Interco'mag qui précède un été qui, je l'espère, sera ensoleillé pour vous tous.

Francis COUREL
Président de la Communauté de communes
Pont-Audemer Val de Risle

Tourisme : des enjeux et des services !

Compétence intercommunautaire, le tourisme fait l'objet d'une politique active dont les habitants de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle (CCPAVR) sont les premiers ambassadeurs. À l'image de la nouvelle carte touristique éditée au printemps 2024.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi a-t-on créé une carte touristique ?

Les raisons sont plurielles. Si la carte est une aide pour se repérer sur le territoire, elle permet aussi de l'explorer. Pour le visiteur comme pour l'habitant, c'est un outil qui facilite la recherche d'activités et de services.

Comment se présente-elle ?

Sous la forme d'un dépliant recto verso, on y retrouve d'un côté une grande carte (extrait ci-contre) où sont répertoriés, grâce à des pictogrammes, les sites patrimoniaux (églises et monuments classés), les espaces naturels (label Ramsar, zones humides), les producteurs locaux, les activités de sports et de loisirs (base nautique, piscine, centres équestres, city-stades, clubs de canoé-kayak...), ainsi qu'un ensemble d'informations pratiques (camping, tables de pique-nique, locations et réparation de vélos...). Sur l'autre face, on retrouve notamment sous formes d'encarts, les points d'intérêts remarquables qui contribuent à la diversité et à l'identité du territoire : la forêt domaniale de Montfort, Quillebeuf et les pilotes de Seine, Routot et le pays du lin, Le Marais Vernier...

Comment a-t-elle été construite ?

Grâce à des comités techniques rassemblant élus, direction de l'office de tourisme et prestataires touristiques. Ce véritable dialogue a permis de mieux cerner les envies et les éléments à mettre en valeur. Avec un fil conducteur : impliquer les habitants dans la valorisation de leur lieu de vie !

4 000

Le nombre d'exemplaires tiré pour cette première carte touristique.



Bon à savoir

Le tourisme, et plus exactement "la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme", est une compétence intercommunale inscrite dans la loi NOTRe (2015) et obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2017. Si une concession a accordé entre 2020 et 2022 la gestion de l'office de tourisme de Pont-Audemer Val de Risle à la société publique locale (SPL) Terre d'Auge Attractivité, la communauté de communes a entièrement repris la main en 2023. Avec comme objectif de **"faire plus et mieux"** !

Ça se passe près de chez vous



Les randonnées patrimoine et gourmandise.

Le principe ? Découvrir le patrimoine naturel et historique d'un territoire tout en faisant une pause gourmande pour déguster des produits locaux.



L'office de tourisme hors-les-murs.

L'objectif : participer aux fêtes de villages pour diffuser la carte touristique (carte touristique, dépliants...) mais aussi rencontrer les habitants et les professionnels du territoire. En 2024, l'office de tourisme installe son stand à Rougemontier, Le Perrey, Pont-Authou, Les Préaux et Saint-Sauveur.

Florence GAUTIER vice-présidente en charge de l'attractivité, du tourisme et du personnel.

"Proposer une offre la plus large possible sur tout le territoire !"

"Notre objectif, c'est de réaliser chaque année une action phare. En 2023, c'était la création d'une carte de randonnées. Cette année, nous venons d'éditer notre première carte touristique. Ces supports illustrent notre stratégie touristique et traduisent notre désir de proposer une offre de services la plus large possible pour les touristes mais aussi pour les 33 000 habitants de notre territoire.

Élargir notre offre passe aussi par notre volonté d'ouverture ! Hébergeurs, restaurateurs, clubs de sport, artisans, producteurs... nous travaillons avec les acteurs et les partenaires du territoire mais aussi les offices de tourisme voisins car le tourisme n'a pas de frontières. S'ouvrir, c'est aussi proposer des animations hors les murs. Cette année encore, l'office de tourisme est présent sur plusieurs manifestations organisées par les communes de la CCPAVR et propose de nombreuses activités sur l'ensemble du territoire."



Retrouvez l'agenda des fêtes et manifestations en scannant ce QR code



82 %

Soit la hausse de la fréquentation enregistrée par l'office de tourisme sur les trois premiers mois de l'année 2024 par rapport à 2023 ! Une augmentation significative qui s'explique notamment par son déménagement au 11, rue Thiers à Pont-Audemer. Plus grand, plus fonctionnel et mieux agencé, le nouvel office de tourisme va aussi disposer d'une boutique mettant en avant les produits locaux.



Pratique



- de mai à septembre, 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
- d'octobre à avril, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



02 32 41 08 21



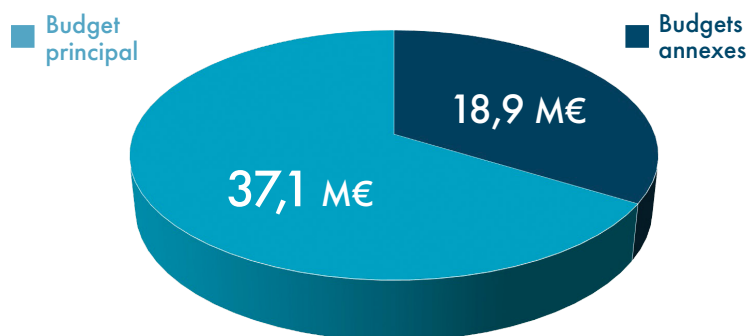
tourisme-pontaudemer-rislenormande.com

On décrypte...

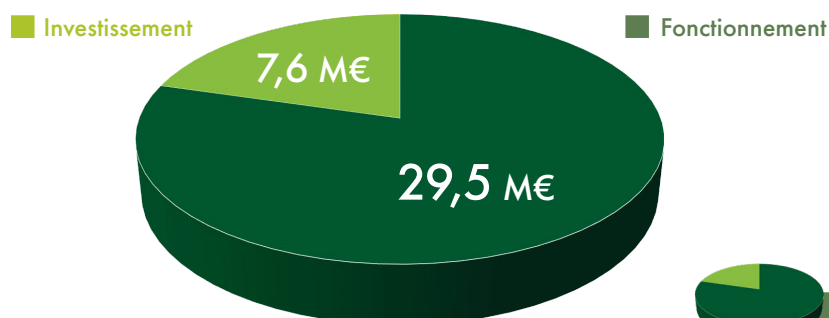
Le budget 2024 : un budget pour l'avenir !

Le conseil communautaire a voté le 15 avril 2024 le budget principal et les budgets annexes de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. Avec trois orientations fortes : la solidarité, la responsabilité et l'engagement !

Un budget total de 56 millions d'euros



Répartition du budget principal



Les principales dépenses de fonctionnement



Charges de personnel : 11,5 M€ (40%)



Charges de fonctionnement : 6,9 M€ (23%)
comprenant l'entretien et la réparation des équipements, les fournitures et les services extérieurs.



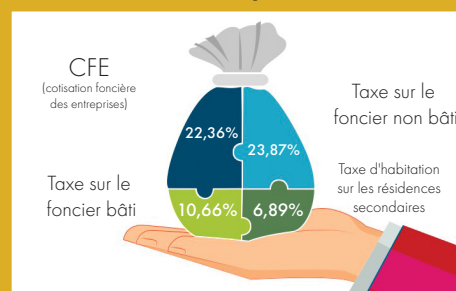
Autofinancement : 1,2 M€

Il s'agit du montant versée à la section investissement et qui traduit la capacité de notre communauté de communes à financer ses propres projets.

Que comprennent les budgets annexes ?

- L'assainissement : 16,4 M€
- Le SPANC (Service public d'assainissement non collectif) : 0,6 M€
- Les bâtiments à vocation économique : 0,75 M€
ex. La Cartonnerie
- Le Pôle de santé libéral ambulatoire (PSLA) : 1,2 M€

Pas de hausse des taux d'impôts locaux



Si les taux votés par la CCPAVR restent inchangés par rapport à 2023, la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives (qui servent de bases au calcul*) - et qui sont **fixées par l'État** - entraînent toutefois une hausse mathématique de la taxe foncière pour l'année 2024.

* bases X taux d'impôt = impôts dus

Les principaux investissements en 2024



Assainissement collectif à Glos-sur-Risle, Appeville-Annebault, Montfort-sur-Risle, Saint-Philbert-sur-Risle et Pont-Authou : **13 M€**



Modernisation de la voirie : **712 000 €**



Agrandissement et restructuration de la maison médicale de Montfort-sur-Risle : **378 000 €**



Création de 3 terrains de football à 5 à Montfort-sur-Risle, Pont-Audemer et Routot : **374 000 €**



Amorce de la réhabilitation du Clos Normand : **364 000 €** (les travaux se poursuivront en 2025 et 2026)

Et aussi : une étude pour moderniser la piscine (146 500 €), la poursuite de la politique de solidarité envers les communes du territoire grâce aux fonds de concours (100 000 €).

En direct des 32

Les Préaux : un salon de coiffure a ouvert en avril



Le salon de coiffure est situé au 1556, route de Lisieux.



De gauche à droite (au premier plan) : Arnaud MORDANT, Laura BENEUT, Francis COUREL et Florence GAUTIER lors de l'inauguration du salon, le 25 avril 2024.

"L'atelier coiffure" de Laura BENEUT a ouvert ses portes le 16 avril dans les anciens locaux de la bibliothèque municipale : **"Laura a frappé à la porte des Préaux, raconte le maire, Arnaud MORDANT. On a travaillé et cherché des solutions pour l'aider. Son projet répondait à notre volonté de redynamiser le village en relançant le commerce. Je ne veux plus qu'on traverse Les Préaux, je veux qu'on s'y arrête ! Ce salon de coiffure n'est qu'un début."**

Le fonds de concours en soutien

Le maire des Préaux a pu compter sur le soutien financier du fonds de concours de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. Francis COUREL rappelle : **"C'est un exemple de solidarité territoriale, une philosophie qui s'est installée dans notre communauté de communes** (lire le dossier de l'Interco'mag N°13 de décembre 2023)." Florence GAUTIER, vice-présidente en charge de l'attractivité, ajoute : **"Le maire des Préaux nous sollicite souvent. Ça veut dire qu'il y a des projets. Ça veut dire que la commune vit et que la jeunesse s'investit !"** Un propos que ne peut que confirmer la jeune entrepreneuse de 23 ans dont l'agenda s'est vite rempli : **"Avant moi, le premier salon de coiffure était à 5 km des Préaux !"**

Zoom sur...



Le Lieu d'accueil enfants-parents 1.2.3 Soleil

Fermé depuis la crise sanitaire de la Covid-19, le Lieu d'accueil enfants-parents 1.2.3 Soleil de Pont-Audemer a rouvert le mardi 14 mai 2024. Mais au fait, c'est quoi un Lieu d'accueil enfants-parents (Laep) ?

C'est un espace convivial qui accueille les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent...) et les futurs parents. Agréé et soutenu financièrement par la CAF de l'Eure, repose sur plusieurs principes :

- ★ La gratuité (une cagnotte sur la base du volontariat est toutefois ouverte)
- ★ La confidentialité ★ L'anonymat
- ★ La responsabilité parentale
- ★ La libre fréquentation (les familles viennent sans inscriptions et repartent quand elles le souhaitent)

Basé sur le lien familial, le Laep est un lieu d'écoute et de paroles autour de la parentalité. Il dispose d'un espace de jeux où les enfants sont en autonomie avec leurs parents et où il peuvent rencontrer d'autres enfants. Deux accueillantes, formées et qualifiées, sont présentes à chaque permanence.



Pratique

Le Laep 1.2.3 Soleil est ouvert tous les mardis et jeudis en période scolaire de 9h15 à 11h15. Il est situé tour Camaret, rue du Languedoc à Pont-Audemer. Tél. : 02 32 42 61 47

À voir... À faire... À savoir...

?



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année la zone de l'écopole à Pont-Audemer est le théâtre d'un phénomène étrange à l'approche du printemps : tritons, crapauds et grenouilles sortent de leur période d'hivernage pour aller se reproduire dans les points d'eau qui se trouvent de l'autre côté de la D33. Pour sauvegarder ces espèces menacées, la route est fermée à la circulation routière plusieurs soirs. Cette année, l'initiative conduite par la brigade verte du service environnement a notamment permis de sauver de nombreux crapauds communs, des grenouilles agiles, des tritons crêtés et alpestres ; des espèces qui sont toutes protégées et en forte régression sur notre territoire.

DON DU SANG



Lundi 24 juin

Pont-Audemer - Salle d'Armes



Le festival "Les Mascarets" revient à Pont-Audemer pour 15 jours de fête, de culture et de partage. Avec en tête d'affiche de ce festival pluridisciplinaire les chanteurs Raphaël et Cali qui seront sur scène le 13 juillet.



Le château de la Motte accueille les Médiévales de Montfort-sur-Risle pour une vingtième édition sur le thème des "Vikings au fil de la Risle". L'occasion pour le public d'embarquer sur des bateaux de type skùta (drakkars) et de côtoyer les troupes de reconstitution médiévales.



La Flamme olympique fait étape à Pont-Audemer et partira à 8h30 du Pont de la Madeleine pour remonter la Risle avant de rejoindre le Parc des sports et de loisirs Alexis-Vastine pour un final en apothéose.

DÉCOUVRIR LA RISLE EN CANOË-KAYAK

La Risle est une rivière tranquille qui ne présente que quelques passages d'eau vive de classe 1 et 2 (découverte et débutant). 4 parcours sont proposés par les Castors rislois : un parcours dans la "Venise normande" et trois parcours découverte, aventure et raid entre Pont-Audemer et Condé-sur-Risle. 3 autres descentes sont organisées par le Club canoë-kayak Val de Risle au départ de Glos-sur-Risle (1h30), de Pont-Authou (3h) et de Brionne (5h). Pour en savoir plus :



Suivez nous sur Facebook !
CCPAVR Pont-Audemer Vallée de Risle

